



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 AVRIL 2014

**Présents :** Béatrice FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, François-Michel DREVET, Jean-Louis VUICHARD, Marc VUAGNAT, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-BIAT, Grégory FOL.

**Excusés :** Pascal LOUBIER, Gisèle MEYNET

**Secrétaire de séance :** Stéphanie MUHLEMATTER.

Le Compte-rendu de la réunion du 09 avril 2014 est approuvé à l'unanimité

## I. Désignation des commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et, pour les communes de 2000 habitants ou moins, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables dressée, en nombre double, par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal doit donc désigner 12 personnes pour les commissaires titulaires, dont 2 domiciliées en dehors de la commune et 2 étant propriétaires de bois, et 12 personnes pour les commissaires suppléants, dont 2 domiciliées en dehors de la commune et 2 étant propriétaires de bois.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose à la Direction des Services Fiscaux de Haute-Savoie les personnes suivantes :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
FOL Olivier (Jonzier)	PYTHON François (Dingy)
FOL Daniel	MENU Christian
BOSSON Philippe (bois)	VUICHARD Michel (bois)
FOL Gabriel	LAVOREL Ingrid
VUICHARD Jean-Pierre	CHAUTEMPS André
MUHLEMATTER Alice	PILLARD Jean-Pierre
VIOUD Maurice	GANDAIS Geneviève
DUNAND Michel	VUICHARD André
FAVRE-BONVIN René	DUVILLARD Fabien
FONTAINE-VIVE-CURTAZ Danielle (bois)	VUICHARD Denis (bois)
MOSSIÈRE Michel (Chaumont)	FAVRE André (Chaumont)
VUAGNAT Marc	DESBIEZ-PIAT Sébastien

## II. Amicale des Savigny de France et de Suisse : désignation des délégués.

La Commune de Savigny fait partie de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse. Cette association a pour but notamment de :

- Accroître la notoriété de toutes les communes portant le patronyme Savigny,
- Rendre concrète la solidarité entre les communes urbaines et les communes rurales,
- Aider au maintien des activités en milieu rural,
- Accompagner les initiatives locales en concordance avec les objectifs de l'Amicale,
- Favoriser la convivialité entre « cousins »
- Promouvoir les échanges sociaux, économiques, touristiques culturels et sportif.

La participation annuelle de la commune est de 0,40 €/habitant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- confirme l'adhésion de la commune à l'Amicale des Savigny de France et de Suisse,
- Prend acte que le Maire est membre de droit de l'association et représentera la commune au conseil d'administration,
- Désigne Monsieur Jean-Pierre PILLARD au titre de délégué local.

## III. ONF : programme d'action 2014.

Monsieur Ludovic VUICHARD présente le programme d'action proposé par l'ONF pour l'année 2014 et qui consiste à réaliser les travaux sylvicoles suivants :

- travaux préalables à la régénération : broyage de la végétation avant mise en place des plants,
- Régénération par plantation : mise en place des plants, et fourniture de plants de merisier,
- Protection contre le gibier.

Le coût de ces aménagements s'élève à 8 070 € HT.

Les coupes de bois effectuées dans le Vuache permettront de financer ces travaux.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le programme d'action 2014 proposé par l'ONF.

#### IV. ONF : renouvellement de concession d'occupation de terrain pour abri de chasse.

La concession d'occupation de terrain en date du 05 décembre 2005 pour le maintien d'un abri de chasse en forêt communale de Savigny va arriver à expiration le 31 juillet 2014. Cette concession est accordée gratuitement à l'ACCA de Savigny pour une durée de 9 ans. Monsieur Yann FOL précise que ce chalet est ouvert à toute personne qui en fait la demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler cette concession à titre gratuit pour une durée de 9 ans.

#### V. Divers

##### - Intercommunalité

##### - Communauté de Communes du Genevois

Monsieur Pierre-Jean CRASTES, maire de Chênex, a été élu Président de la Communauté de Communes du Genevois.

Les Vice-Présidents suivants ont été élus :

Vice-Présidence	Elus
Economie formation tourisme	Christian ETCHART
Transport et mobilité (y compris transports scolaire), hors Tramway (président)	Antoine VIELLIARD
Aménagement du territoire, grands projets	Michel MERMIN
Logement	Georges ETALLAZ
Eau et assainissement	Guy ROGUET
Actions sociales et séniors	Frédéric BUDAN
Petite enfance	Cédric MARX
Déchets, développement durable, environnement	Caroline LAVERRIERE
énergie, transition énergétique, réseau numérique	Raymond VILLET
Patrimoine- relation aux associations sportives et culturelles	André BONAVENTURE
Finances, personnel et mutualisation	Michel DESMEDT
Communication - relation à l'usager	Frédéric MUGNIER

##### - SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny

Monsieur David MERY, 1<sup>er</sup> adjoint à la Mairie de Jonzier, a été élu président.

##### - SI du Complexe Sportif

Monsieur Michel MERMIN a été élu président et Monsieur Ludovic VUICHARD, Vice-Président.

Les offres reçues pour l'aménagement du vestiaire représentent en moyenne une moins-value de 25000 € du montant estimatif. Les critères d'attributions sont en 1<sup>er</sup> lieu la valeur technique, et en 2<sup>ème</sup> point le coût des travaux. Le Comité se réunira prochainement pour attribuer le marché.

##### - Urbanisme :

Le Conseil Municipal est informé qu'une demande de Déclaration Préalable a été déposée par Mme CHASSOT Valérie pour la pose d'une clôture à Murcier.

##### - Désignation d'un délégué au Comité de Jumelage Franco-allemand (Mössingen)

Le canton de Saint-Julien en Genevois est jumelé avec la ville de Mössingen (Bade-Wurtemberg). Le comité de jumelage franco-allemand du canton de St-Julien est constitué d'un délégué des conseils municipaux de chacune des 17 communes du canton et de personnes adhérentes à titre individuel (pour Savigny, Mme Alice MUHLEMATTER).

Monsieur Yann FOL est désigné comme délégué au comité de Jumelage.

Il précise que ce Comité gère essentiellement les échanges scolaires. Il a pour projet d'intégrer, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'apprentissage à la langue allemande.

##### - Courriel de M. HUSSENOT en date du 22 avril 2014

Au nom de l'Association Savigny A Venir, Monsieur HUSSENOT demande que les comptes-rendus de conseils municipaux lui soient transmis par courriel. Mme le Maire rappelle que la commune de Savigny dispose d'un site internet depuis août 2012, dans lequel figure tous les comptes-rendus de conseils municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne plus transmettre **par courriel** les comptes-rendus de réunions aux associations, ces documents pouvant être téléchargés sur le site de la commune.

##### - Courrier de Mme FONTAINE Isabelle et BAUD François relatif à la sécurisation du hameau de Nyoux reçu le 28 avril 2014.

La Commission Voirie-réseau s'est réunie le 23 avril dernier et a réfléchi à de nouveaux aménagements relatifs à la sécurisation des hameaux. Une nouvelle réunion est prévue le 07 mai. Un Comité Consultatif composé de personnes extérieures sera constitué prochainement pour réfléchir à des aménagements possibles au hameau de Nyoux.

##### - Éclairage public nocturne

Pour des raisons de sécurité et suite à la demande de riverains, l'éclairage public nocturne sera provisoirement rétabli à Murcier en attendant de trouver d'autres solutions.

- Les Élections Européennes auront lieu le 25 mai prochain, un tableau des permanences est transmis à chaque élu.

Le Maire,  
Béatrice FOL

